

Publié le 24/12/2024

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
13.12.2024  
Date d'affichage  
13.12.2024

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 25  
Titulaires 25  
Suppléants 0  
Pouvoirs 10  
Votants 35  
19h07 Arrivée titulaire +1  
Votants 36  
19h37 Départ titulaire -1  
Votants 35  
  
Quorum 20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, M. Michel CRUCHON (départ à 19h37), Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO, Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY (arrivée à 19h07), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Didier LEMONNIER, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mmes Lydie MAIGRET (pouvoir à Marianne TURPIN), Ann BAUGAS (pouvoir à Sophie de GIBON), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK (pouvoir à Régine ENEE), Stéphane AMILCAR (pouvoir à Claude FOUCHER), William HERFORT, Stéphane CASTEL (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Mme Christel POIROT (pouvoir à Coralie ARRUEGO), MM. Alain BOHEME, Patrice MARTIN (pouvoir à Philippe PESQUEREL).

Secrétaire de séance : M. Philippe PIARD

#### Délibération n° 2024 / 178

**Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 21 novembre 2024**

Il convient d'approuver le procès-verbal du Conseil communautaire de Val ès dunes du 21 novembre 2024.

Les remarques sont annexées au PV du Conseil du 21 novembre 2024.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 6 abstentions :

↳ Approuve le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2024.

Pour extrait conforme,  
Le secrétaire de séance,  
Philippe PIARD



Le Président,  
Philippe PESQUEREL

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*